CALLIMAQUE

CONSIDÉRÉ COMME BIBLIOGRAPHE

ET LES

ORIGINES DE LA BIBLIOGRAPHIE EN GRÈCE[1].

Quand songea-t-on pour la première fois, chez les Grecs, à dresser des catalogues de livres ? Évidemment, dès qu'il y eut des bibliothèques proprement dites, et quand il devint nécessaire d'en classer les richesses, soit par ordre de matière, soit par ordre de date. Mais le principe même de ces classifications semble remonter plus haut que la formation des premières bibliothèques publiques ou privées (2). Plusieurs solennités religieuses et politiques

(1) Le sujet que nous allons traiter a été fort négligé par les historiens de la littérature grecque. Il a pourtant sa place dans une dissertation récente d'Uppenkamp, *de Origine conscribendæ historiæ litterarum apud Græcos* (Münster, s. d., in-8°).

(2) Il est remarquable que le mot βιβλιοφυλάκιον, synonyme de βιβλιοθήκη, ne paraisse pas dans les documents grecs, et encore avec le sens d'*archives,* avant le traducteur alexandrin du livre d'Esdras (I, 6, § 20), et que le mot βιβλιοφύλαξ, d'où a dû être dérivé βιβλιοφυλάκιον, se soit rencontré pour la première fois dans le papyrus grec n° 11 du musée de Berlin (Bullet. de l'Institut de correspondance archéologique, t. II, p. 448). Il manque au *Thesaurus* d'H. Estienne, éd. Didot, et à tous nos dictionnaires classiques. A ce propos, je relèverai quelques mentions de bibliothèques dans les inscriptions de l'ancienne Grèce : Le Bas, Voyage archéol., II, n° 845; V, n° 1618, *Corpus inscr. gr.*, n° 6186; Éphéméride arch. d'Athènes, n° 4041.

Bibliothèque Maison de l'Orient
153235

s'ouvraient à de véritables concours littéraires (1). La poésie surtout avait ses concours lyriques et ses concours dramatiques, dont les vainqueurs étaient, chaque année, inscrits sur des registres officiels avec la date de leur victoire, et, d'ailleurs, prenaient soin eux-mêmes de consacrer le souvenir de cette victoire par quelque monument du genre de ceux que les antiquaires appellent *choragiques* ou *agonistiques* (2). Pour les concours dramatiques les registres qui contenaient les noms des poëtes et quelquefois des acteurs, les titres de leurs pièces et l'indication de la fête où elles avaient été représentées, s'appelaient *didascalies,* parce que le poëte, en fonction d'instructeur de ces artistes, s'appelait un *didascale*. Mais les concours littéraires n'étaient pas les seuls qui fissent éclore des compositions dignes de figurer dans l'histoire littéraire. Quand un roi de Syracuse ou de Cyrène, ayant fait courir des chars à Olympie ou à Delphes ; quand un simple citoyen, coureur ou athlète habile, avait remporté la palme dans ces *panégyries* (3), d'ordinaire, il demandait à quelque poëte en renom une ode que l'on chantait dans le festin et dans la procession ou *comos* en l'honneur de cette victoire. Ainsi le nom d'un Pindare et d'un Simonide (4) se trouvait officiellement rattaché à la liste des vainqueurs dans ces grandes fêtes de l'hellénisme. Ces mentions authentiques formaient donc comme les premiers jalons d'une histoire littéraire ; elles assuraient au

(1) Voir, entre autres exemples, le témoignage de Plutarque sur les concours de musique qui furent organisés par Périclès (*Vie de Périclès*, c. 13).

(2) *Corpus inscr. gr.*, n. 221, 222, 3089, 3090, etc., et le discours d'Antiphon, *sur le Choreute*, § 11.

(3) Sur la pensée patriotique qui avait présidé à l'institution de ces fêtes, on ne saurait trop rappeler une belle page d'Isocrate, *Panégyrique*, c. 12, § 43 et suiv.

(4) Pour Pindare, les exemples abondent à la première page des scholies sur chacun des Ἐπινίκια. Pour Simonide, voir Plutarque, *Vie de Démosthène,* c. 1. Cf. Ammien Marcellin, XIV, 6, § 7.

moins la chronologie des principales œuvres du génie poétique et l'authenticité de leur attribution à tel ou tel auteur. S'il n'y avait pas encore de bibliographe, du moins bien des matériaux étaient préparés puur la bibliographie. Or, le premier écrivain qui semble s'être occupé de rassembler ces matériaux, ce fut Aristote, dont la méthodique curiosité embrassa tout le domaine du savoir humain, et dont l'esprit judicieux plaça toujours la recherche historique avant las péculation. S'il est vrai, comme l'établissent plusieurs témoignages (1), qu'Aristote ait rédigé ou fait rédiger sous ses yeux (ce qui, au fond, serait la même chose) des listes de vainqueurs olympiques et pythiques (Ὀλυμπιονῖκαι et Πυθιονῖκαι) et des *Didascalies*, il aura ainsi ouvert la voie à la chronologie et à l'histoire de la littérature, deux sciences qui se développèrent surtout à Alexandrie, dans des conditions et par des travaux où il est difficile de méconnaître l'action du génie d'Aristote, action attestée, exagérée peut-être par le géographe Strabon à la fin de son XIII[e] livre. Démétrius de Phalère, le premier chef de la célèbre bibliothèque fondée dans cette ville par les Ptolémées, rattache directement le grand érudit et philosophe aux poëtes et aux savants qui organisèrent ce riche dépôt et qui dirigèrent les acquisitions destinées à l'enrichir encore. Un document découvert, il y a une quarantaine d'années, publié et curieusement commenté par l'habile philologue Ritschl (2), nous apprend que deux poëtes, Alexandre d'Étolie et Lycophron de Chalcis, furent chargés par Ptolémée Philadelphe de recenser l'un les tragédies, l'autre les comédies ; qu'il y avait, dans la capitale des Ptolémées, deux bibliothèques, l'une à l'extérieur du palais et contenant quarante-deux

(1) On les trouvera réunis, soit dans le tome II des *Fragmenta historicorum græcorum* de C. Müller, soit dans le Recueil des fragments d'Aristote à la suite de l'édition de Berlin et de l'édition qui fait partie de la Bibliothèque de F. Didot.

(2) Les derniers résultats de ses travaux sur ce sujet se trouvent dans le vol. I, fasc. 1, de ses *Opuscula philologica* (Lipsiæ, 1866).

mille huit cents volumes; l'autre à l'intérieur, qui en contenait quatre cent mille, sans compter quatre-vingt-dix mille rouleaux dont chacun ne contenait qu'un ouvrage. L'auteur du document ajoute que le poëte Callimaque fut chargé d'y mettre des titres (1) et d'en dresser le catalogue. Des renseignements d'une telle précision ne peuvent guère venir que de bonne source, et, bien que dans le texte dont nous parlons ils soient accompagnés de quelques fables, ou du moins de quelques récits suspects, ils ont été accueillis par la critique avec une juste confiance. Ils sont d'ailleurs confirmés par de très-nombreux témoignages sur ces *Tables* (Πίνακες) de Callimaque, qui paraissent avoir joui, chez les anciens, d'une grande autorité. On s'étonne un peu que les fragments qui nous restent d'un si important travail n'aient pas été compris par M. C. Müller dans sa belle collection des fragments des historiens grecs, qui fait partie de la Bibliothèque grecque-latine de Firmin-Didot. En effet, ils sont depuis longtemps rassemblés, et ils occupent plusieurs pages dans les éditions de Callimaque, notamment dans celle que Blomfield a publiée à Londres, en 1815. M. Wachsmuth en a complété le recueil et discuté la valeur dans le *Philologus* de 1860.

L'ouvrage de Callimaque était intitulé : « *Tables* de tous ceux qui se sont distingués par quelque mérite de l'esprit (2) et liste de leurs écrits. » Il formait cent vingt livres, divisés, selon toute apparence, en autant de sections principales que la littérature présente de compositions diverses,

(1) *Singulis voluminibus titulos inscripsit*, dit la rédaction latine du document; le grec dit : Ὧν τοὺς πίνακας ὕστερον Καλλίμαχος ἐπεγράψατο (cf. Athénée, XI, p. 496 E). Callimaque est, d'ailleurs, donné par le document latin comme garant des chiffres qui précèdent.

(2) Ἐν πάσῃ παιδείᾳ, mot à mot *en toute instruction*. Cette expression, qu'on retrouve dans les titres de quelques autres ouvrages perdus, n'a pas d'équivalent exact en français. Cf. Isocrate, Panégyrique, c. 10, § 50, où τῆς ἡμετέρας παιδεύσεως désigne, avec le mot διάνοια, la culture et les qualités d'esprit qui caractérisent les Athéniens.

soit en vers, soit en prose. Quelques parties de ce grand répertoire ont été souvent citées comme des ouvrages distincts ; mais il est facile de les rattacher au plan général, et c'est seulement par une conjecture, conjecture peu vraisemblable, qu'on a pu le croire composé, soit totalement, soit partiellement, par ordre alphabétique (1). Un ouvrage également perdu de Callimaque et qui était intitulé : « *les Concours* (Ἀγῶνες) », semble former l'introduction de ces tables, car il traitait sans doute des panégyries grecques, où concouraient les poëtes, les artistes, comme les athlètes et les habiles conducteurs de chevaux. Mais, parmi ces concours, les plus importants sont ceux qui avaient lieu aux fêtes dionysiaques d'Athènes, et dont les registres officiels, sous le titre de *Didascalies*, mentionnaient le nom de l'archonte éponyme, marquant la date de chaque représentation, celui de la tribu qui avait remporté la victoire, ceux du poëte et du musicien dont l'œuvre était couronnée. Ces registres formaient sans doute le fond du livre de Callimaque que Suidas cite, comme un ouvrage à part, sous le titre : Πίναξ καὶ ἀναγραφὴ τῶν κατὰ χρόνους καὶ ἀπ' ἀρχῆς γενομένων διδασκάλων. Celui-là du moins devait être rédigé par ordre de date et non pas par ordre alphabétique.

L'autorité des *Didascalies* était considérable en histoire littéraire. Athénée nous dit, à propos d'une comédie du poëte Alexis : « Ayant lu plus de huit cents pièces de la « moyenne comédie, et en ayant fait des extraits, je n'ai « pas, dans ce nombre, rencontré l'*Asotodidascalos* (le Pro- « fesseur de libertinage) ; je sais même qu'il n'a pas été « inscrit au registre ; car, ni Callimaque, ni Aristophane, « ne l'ont mis dans leurs listes, et il ne figure pas non plus « dans celles que l'on a faites à Pergame (2). » Ce qui nous

(1) Voir Wachsmuth, p. 655 et p. 661. Le classement alphabétique partiel est mal justifié par Athénée, XIV, p. 643 E, où quatre noms extraits de Callimaque se trouvent, peut-être par hasard, rangés selon l'ordre de l'alphabet.

(2) Athénée, VIII, p, 436 E.

prouve, pour le dire en passant, que la grande bibliothèque de Pergame possédait de ces catalogues comme la bibliothèque d'Alexandrie (1). Ailleurs, le même Athénée (2) constate d'après Callimaque que sous deux titres différents le poëte Diphile avait donné deux éditions distinctes de la même comédie. A propos des *Nuées* d'Aristophane, le scholiaste de ce poëte (3) nous apprend que Callimaque, dans ses Catalogues, signalait, à tort ou à raison, certaines erreurs des *Didascalies* officielles. Mais Ératosthène, répondant à Callimaque, faisait observer que, si la seconde édition des *Nuées* ne figurait point dans les *Didascalies*, c'est qu'elle n'avait point été représentée, et que les *Didascalies* ne mentionnaient que les pièces admises à l'honneur d'une représentation. Dans l'ordre des poésies lyriques, le scholiaste de Pindare atteste que, selon Callimaque, la pièce intitulée aujourd'hui *deuxième Pythique* faisait partie des *Néméennes*. Ces discussions sur le sujet de telle ou telle comédie et sur la différence des diverses éditions, sur l'attribution d'une pièce lyrique à telle ou telle fête, supposent que les Tables de Callimaque ne contenaient pas seulement des titres d'ouvrage, mais, quelquefois au moins, de courtes analyses, et cela nous explique une note, d'ailleurs un peu obscure, du Grand Étymologique (au mot Πίνακες), qui semble attester qu'un grammairien (4) y avait probablement puisé pour

(1) Même rapprochement dans la notice de Denys d'Halicarnasse sur Dinarque, où il accuse également d'inexactitude les Tables de Pergame et celles de Callimaque.

(2) XI, p. 496 E, où le mot ἐπιγράφει se rapporte au titre de sa pièce. Cf. le scholiaste d'Euripide, *Andromaque*, v. 446, où il se rapporte au nom de l'auteur.

(3) Vers 552, témoignage que j'ai discuté particulièrement dans une « Note sur la deuxième édition des *Nuées* d'Aristophane » (Essai sur l'histoire de la critique, p. 494-503).

(4) Οἷς ἐντυχὼν ὁ γραμματικὸς (sans doute Aristophane de Byzance) ἐποιήσατο τὰς ὑποθέσεις τῶν δραμάτων. Toute la note a donné lieu à mainte conjecture des critiques, qu'on peut voir dans Wachsmuth, p. 658, 659.

écrire « les arguments » des drames, sans doute les arguments comme ceux que les manuscrits nous offrent en tête des drames du théâtre grec.

Les ouvrages en prose ne devaient pas prendre moins de place dans le recueil de Callimaque. Denys d'Halicarnasse s'y réfère plusieurs fois quand il veut dresser la liste des discours de Dinarque, de Démosthène, d'Isée ; Harpocration le cite à propos d'un discours attribué à Démosthène, et dont Denys d'Halicarnasse suspectait l'authenticité (1). Photius, au n° 265 de sa *Bibliothèque*, reproche à Callimaque de n'être pas un assez bon juge en ces sortes d'attributions. On voit d'ailleurs par un témoignage d'Athénée que Callimaque n'avait pas négligé les orateurs de bas étage, puisqu'il y mentionnait un discours de Dionysius surnommé *Chalcus* (2). Là aussi il était quelquefois accusé d'erreur, comme à propos du célèbre Prodicus, qu'on lui reproche d'avoir rangé parmi les orateurs quoique ce fût plutôt un philosophe (3). La philosophie, où nous conduit la mention de ce dissentiment, devait occuper une fort large place dans les Tables. Suidas, dans sa notice sur Callimaque, lui attribue une liste des écrits de Démocrite. Ce ne pouvait guère être un ouvrage à part. D'autres citations nous montrent que les philosophes étaient rangés par ordre de sectes, ce qui devait causer quelque embarras pour ceux dont les doctrines ne se rattachaient point nettement à celle d'aucun grand chef d'école, et pour ceux dont l'activité s'était partagée entre des études différentes. Par exemple, Diogène Laërce atteste que le savant Eudoxe avait suivi les leçons d'Archytas pour la géométrie et celles de Philistion de Syracuse pour la médecine (4). Autre embarras : le poëte Ion de Chios avait écrit un ouvrage philosophique intitulé : Τριαγμός, et cela lui donnait droit à une mention à côté des philosophes ses

(1) Au mot Ἐνεπίσκημμα.
(2) XV, p. 669.
(3) Scholie sur les *Oiseaux* d'Aristophane, vers 692.
(4) *Vie des philosophes*, VIII, 86. Cf. IX, 22, sur Empédocle.

contemporains; mais Callimaque tenait pour fausse l'attribution de cet écrit, et il le croyait d'un certain Épigène (1). On voit par là que le rédacteur de ces catalogues, pour peu qu'il fût soucieux d'exactitude, se trouvait amené à de véritables discussions critiques; on comprend aussi que, pour éviter toute méprise sur les ouvrages contestés, il ait dû en transcrire non-seulement le titre, mais aussi les premières lignes, usage dont il nous reste plusieurs exemples (2).

Deux ou trois épigrammes de Callimaque, conservées dans l'*Anthologie* (l'une par exemple sur le poëte homérique Créophyle, une autre sur Hésiode et Aratus), semblent destinées à servir de frontispice aux manuscrits de ces auteurs. Faut-il croire que Callimaque ait attaché une pièce de ce genre à chacun des auteurs dont il cataloguait les œuvres? C'eût été un bien puéril emploi de son talent et de son activité. Il est vrai que les anciens lui attribuent une fécondité sans pareille : selon la notice de Suidas, il avait produit *neuf cents volumes*, bien entendu des *rouleaux*, qui, comme les *trois mille cinq cents* de Didyme le Chalkenteros, contenaient beaucoup moins de matière que nos volumes ou tomes de moyenne grosseur. Sous ce chiffre d'ailleurs sont, sans doute, compris les cent vingt volumes que formaient les *Tables*, et qui pouvaient être fort bien remplis sans que nous les supposions ornés, à chaque page, de ces peu utiles aménités en vers. Il suffit d'admettre que, çà et là seulement et par exception, Callimaque s'était livré, pour quelques auteurs célèbres, à ces jeux d'esprit, qui sont assez conformes au génie des poëtes érudits de l'École alexandrine.

Les historiens occupaient sans doute aussi un chapitre à part dans la compilation du savant bibliothécaire; car Athénée (3) cite un jugement sur certain ouvrage qui por-

(1) Harpocration, au mot *Ion*.
(2) Athénée, VI, p. 244; XIII, p. 585.
(3) II, p. 70 A.

tait vulgairement le nom d'Hécatée de Milet, mais que Callimaque attribuait à un auteur beaucoup moins célèbre, Nésiotès.

Le chapitre le plus varié du recueil était sans doute celui qui traitait des ouvrages divers. Callimaque y relevait les titres des écrits de plusieurs auteurs comme Ægimius, Hégésippe, Métrobius, Phæstus, qui avaient publié des traités sur la pâtisserie. Il y relevait aussi les noms de tous ceux qui avaient composé des *Repas* (1) tels qu'était le célèbre *Repas* de Matron d'Éphèse (2), et, sous divers titres, des traités de gastronomie et de cuisine. Cela le conduisait à mentionner certains parasites renommés, comme Lysimaque, qui fut attaché à la cour du roi Attale (3). Au même sujet se rattachaient des règlements sur les festins (νόμοι συσσιτικοί), tels que celui qu'avait rédigé une courtisane, Gnathéna, à l'imitation de règlements semblables (νόμοι) écrits par quelques philosophes. Dans son troisième livre « sur les Lois ou règlements », Callimaque citait le commencement de celui-ci, qui n'avait, dit-on, pas moins de trois cent vingt-trois lignes (4).

Ce compte de lignes nous est une occasion de remarquer que les anciens critiques et bibliographes évaluent presque toujours par lignes et non par pages la longueur des ouvrages ou des parties d'ouvrage dont ils veulent mesurer l'étendue. M. Ritschl, dans un Appendice à son histoire des bibliothèques d'Alexandrie, a soigneusement rassemblé tous les exemples connus aujourd'hui de ce genre de supputation, dont on retrouve la trace, non-seulement dans l'histoire littéraire, mais dans plusieurs manuscrits des auteurs sacrés et profanes, et notamment

(1) Athénée, I, p. 4 D; III, p. 244 A; XIV, p. 643 E.

(2) Athénée, II, p. 62 C; IV, p. 134; XIV, p. 656. C'est un genre de littérature comique à distinguer des Συμπόσια comme ceux de Platon et de Xénophon.

(3) Athénée, VI, p. 252.

(4) Athénée, XIII, p. 586.

dans les papyrus d'Herculanum (1). Cette manière de compter n'était pas, au fond, plus trompeuse que notre compte par pages. Il y a lignes et lignes, mais il y a pages et pages, et, si l'on prétendait, en de telles choses, à une exactitude absolue, c'est par lettres de l'alphabet qu'il faudrait compter. Un plus grand inconvénient de la « stichométrie » est que, le mot στίχος en grec et le mot *versus* qui le traduit en latin, désignant l'un et l'autre un *vers* aussi bien qu'une ligne, tel bibliographe moderne a pu prendre un écrit en prose pour un poëme : cette mésaventure piquante est arrivée au plus spirituel de nos bibliographes, à Charles Nodier, à propos du *Banquet des dix vierges* de saint Méthodius (2).

Les discussions sur l'authenticité ou sur l'attribution des milliers d'ouvrages classés dans les catalogues de Callimaque et de ses collègues étaient souvent compliquées par l'homonymie : de là sans doute l'idée fort heureuse d'un livre qui était le complément naturel de ces catalogues, je veux parler du traité de Démétrius Magnès *sur les Homonymes*, qui comprenait les noms d'hommes et les noms de villes. Encore un livre dont la perte est fort regrettable, et dont les fragments auraient mérité une place dans le recueil de M. C. Müller.

Reste-t-il aujourd'hui, ailleurs que chez les auteurs dont nous avons relevé les témoignages, des fragments de ces utiles compilations rédigées par les savants d'Alexandrie et de Pergame? Sans doute, on peut croire qu'elles forment le fond des notices bibliographiques que nous trouvons en si grand nombre chez Diogène Laërce et dans les biographies éparses ailleurs des auteurs célèbres de la Grèce, où cependant les Πίνακες ne sont pas formellement cités. Peut-être aussi quelques fragments s'en conservent-ils encore sous les ruines de l'Égypte Ptolémaïque. Un

(1) *Opuscula philologica*, I, p. 171 et suiv.

(2) Bibliothèque sacrée grecque latine, p. 168. L'erreur des bibliographes plus anciens était déjà relevée par Tillemont, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, t. V, p. 468.

fragment de papyrus grec dont le fac-simile a été publié, en 1864, dans le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, qui a été publié en caractères cursifs par M. Zündel dans le *Rheinisches Museum* de 1866, contient évidemment quelques lignes d'un catalogue de bibliothèque. On y trouve mentionné à la suite l'un de l'autre un traité de Posidonius *sur la Colère*, un autre de Théophraste *sur la Tempérance*, deux livres du grand ouvrage d'Aristote sur les gouvernements (Πολιτεῖαι) ; si mince qu'elle soit, une telle découverte encourage beaucoup d'espérances. Le catalogue des écrits de Plutarque par son fils Lamprias est un exemple des matériaux que le zèle pieux d'une famille pouvait mettre aux mains des bibliographes de profession. On en doit dire autant du petit écrit de Galien *sur l'Ordre de ses propres ouvrages* (1). Les marbres de l'ancienne Grèce fournissent aussi quelques exemples de bibliographie partielle qui peuvent nous donner une idée de ce qu'étaient, soit les *Didascalies* d'Aristote et de Callimaque, soit les livres de bibliographie composés plus tard à l'imitation de cet illustre savant par des bibliographes moins célèbres, comme fut Artémon, qui avait dressé une liste (Ἀναγραφή) des lettres d'Aristote (2). Une inscription récemment découverte à Athènes (3) contient quelques lignes d'une bibliographie intéressante. On connaît depuis longtemps la liste des tragédies d'Euripide qui nous est parvenue, hélas ! incomplète, sur un monument de notre musée du Louvre (4); la liste des écrits de saint Hippolyte qui se lit sur la base d'une statue de ce savant pontife, au musée

(1) Une nouvelle récension de cet opuscule vient d'être publiée dans un programme de l'Université d'Erlangen (1874), par M. Iwan Müller.

(2) Demetrius, Περὶ Ἑρμηνείας, § 223.

(3) Voir le 1er fascicule de l'*Athenæum*, recueil publié par MM. Koumanoudis et Kastorchis.

(4) N. 121 du Catalogue de Fröhner ; n° 6047 du *Corpus Inscr. græcarum*.

du Vatican (1). L'épitaphe, depuis longtemps publiée, d'un médecin de Smyrne présente la liste de ses écrits divers (2). Pline, le célèbre historien et polygraphe, témoignait d'une attention bien digne d'être signalée lorsqu'il plaçait en tête de son grand livre sur la Nature une liste des auteurs grecs, latins et même carthaginois, dont il avait consulté les écrits. C'est grand dommage que cette liste ne contienne le plus souvent que des noms d'auteurs sans indication de leur date et du titre de leurs ouvrages. En plein moyen âge, la *Bibliothèque* de Photius nous est un précieux témoignage des richesses que possédaient encore les Grecs curieux de leur littérature profane comme de leur littérature religieuse. Pour n'en citer qu'un exemple, la *Chrestomathie* de Proclus, qu'il avait entre les mains, contenait une analyse des poëmes formant, avec l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ce qu'on appelait le *Cycle épique*. Un manuscrit du treizième siècle, conservé à la Laurentienne de Florence, nous offre, outre la liste de quarante-cinq discours de Démosthène que nous possédons encore, celle de quatorze déclamations attribuées à Démade, et qui sont des réponses plus ou moins directes à autant de discours de son rival (3). Enfin les opuscules de Platonius et de quelques grammairiens anonymes nous donnent une statistique sommaire des auteurs comiques d'Athènes et de leurs drames qui semble avoir été puisée aux sources de l'érudition alexandrine.

En voilà bien assez pour nous convaincre que la bibliographie savante occupa de bonne heure chez les Grecs et garda longtemps chez eux, comme chez les Romains,

(1) N° 8613 du *Corpus inscr. græc.*

(2) N. 3311 dans le *Corpus inscr. græc.*, où l'on remarquera, parmi les titres cités, un ouvrage intitulé Πίναξ Ῥωμαίων καὶ Σμυρναίων διαδοχὴ κατὰ χρόνους. Cf. n° 4315*a*, où l'on voit, à Rhodiopolis, un médecin érudit distribuant généreusement des exemplaires de ses œuvres à diverses villes.

(3) Textes publiée, en 1869, par M. R. Schoell, dans l'*Hermes* (t. III, p 275-282).

une large place dans l'histoire littéraire. Mais comment ne pas regretter qu'il ne nous en reste aujourd'hui aucun monument complet ? Il y a quelques années, on nous annonçait la découverte d'un catalogue de la Bibliothèque d'Alexandrie. Mais l'auteur de cette annonce était, si mes souvenirs ne me trompent, le grec Constantin Simonidès, trop signalé par plusieurs publications frauduleuses, comme celle d'un faux *Périple* d'Hannon. Il est à craindre que le catalogue alors annoncé ne fût le produit de quelque fraude semblable, à laquelle le faussaire, une fois démasqué, n'aura pas osé faire braver l'épreuve de la publicité.

Contentons-nous du peu que nous pouvons savoir sur un sujet si plein d'intérêt, et craignons d'encourager par une curiosité indiscrète le zèle des faussaires, dont le moindre tort est de faire perdre à la critique un temps qu'elle peut employer mieux qu'à découvrir et à démontrer leurs mensonges (1).

(1) En 1864, la liste des écrits lancés dans le public par cet étrange personnage, plutôt maniaque peut-être que méchant, s'élevait à plus de quarante (voir le verso du titre de son *Périple* d'Hannon). Il est fort suspect d'avoir inséré dans le manuscrit du moine Dionysios sur la peinture ecclésiastique, qui fut imprimé à Athènes en 1853, un chapitre sur la photographie, qui ferait remonter au quinzième siècle cette belle invention de Daguerre et de Niepce. Le traducteur français de cet ouvrage (M. Didron, dont la traduction parut en 1845) n'y avait rien lu de pareil.

Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. (Année 1876.)

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.